

DISSERTATION

Il est demandé au candidat :

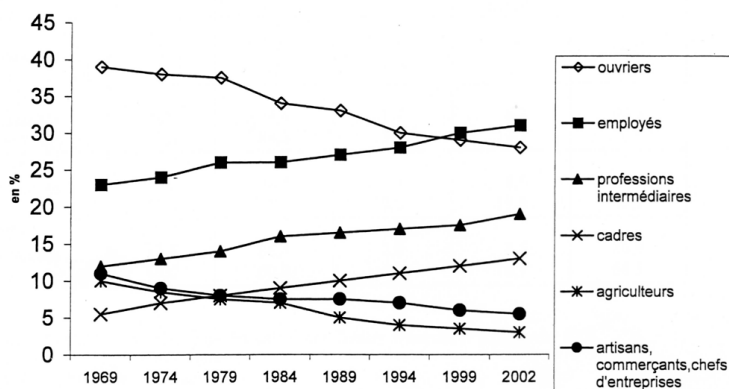
1. de répondre à la question posée explicitement ou implicitement dans le sujet ;
2. de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;
3. de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;
4. de rédiger en utilisant un vocabulaire économique et social spécifique et approprié à la question, en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Sujet = En quoi les mouvements sociaux contemporains reflètent-ils les transformations économiques et sociales ?

DOCUMENT 1

**Parts des CSP dans la population active
(en % du total)**



Source : INSEE, L'état de la France 2005/2006, La Découverte.

DOCUMENT 2

La diversification et la généralisation du salariat, liées à la tertiarisation de l'économie, sa féminisation et l'élévation du niveau culturel, qui engendrent une réelle diversification des aspirations, allaient conduire inexorablement au renforcement de l'individualisme. Plus récemment, d'autres mouvements, des gendarmes aux médecins en passant par les infirmières, nous montrent que la montée de l'individualisme n'empêche pas telle ou telle catégorie de faire valoir ses intérêts.

Les mouvements sociaux ont non seulement survécu à la montée de l'individualisme mais celui-ci en libérant les personnes des vieilles soumissions a permis l'apparition de nouvelles revendications collectives. Ainsi, le mouvement des femmes a pu se développer. L'individualisme leur a permis d'affirmer à la fois leur spécificité et leur égalité, ouvrant la voie à une défense de leurs intérêts.

(Source : Carole YEROCHEWSKI et Philippe FRÉMATIX « le mouvement social revivifié », *Alternatives économiques*, hors-série 2ème tri. 2002).

DOCUMENT 3 - Évolution des statuts de l'emploi (en %)

	Emplois publics		Emplois privés		
	Contrats vacataires ¹	Contrats statutaires ²	Intérim	CDD ³ et Contrats aidés ⁴	CDI ⁵
1982					
Ensemble	2	98	1,0	2,7	94,9
dont 15-29 ans	8	92	1,7	5,8	88,2
1990					
Ensemble	5,6	94,4	1,7	6,3	90,4
dont 15-29 ans	15,5	84,5	3,3	14,7	76,9
2001					
Ensemble	7,2	92,8	3,4	8,6	86,6
dont 15-29 ans	21,0	79	7,5	19,6	65,5
2003					
Ensemble	13,6	86,4	2,9	8,6	86,9
dont 15-29 ans	40,0	60,0	6,1	18,7	68,5

1 : contrat vacataire : contrat de travail valable pour une durée déterminée.

2 : contrat statutaire : contrat de travail équivalant à un contrat à durée indéterminée.

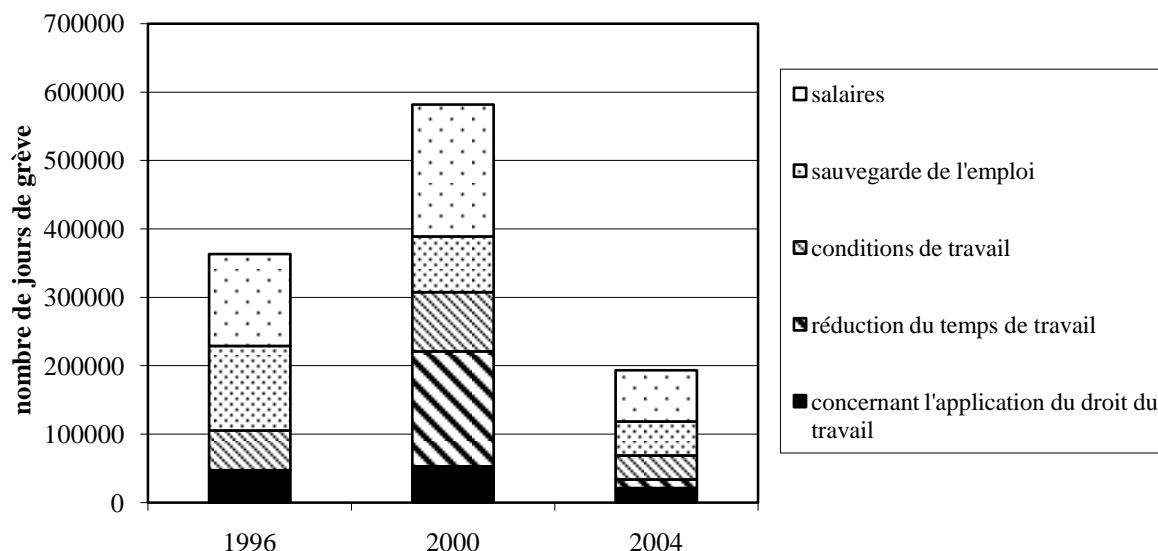
3 : CDD : contrat à durée déterminée

4 : contrat aidé : emploi à temps partiel pour une durée déterminée, bénéficiant d'aides directes ou indirectes de l'Etat.

5 : CDI : contrat à durée indéterminée

(Source : INSEE, «Le modèle social français », *Les Cahiers Français*, n°330, février 2006)

DOCUMENT 4 - Nombre de jours de grèves dans les conflits localisés*



* conflits localisés : dont le motif est propre à une entreprise et à elle seule.

(Source : DARES, *Premières synthèses, informations*, « Les conflits du travail en 2004 », novembre 2005)

DOCUMENT 5

Plusieurs traits semblaient en effet distinguer les nouveaux mouvements sociaux des « anciens », c'est-à-dire du mouvement ouvrier en partie assimilé, à tort ou à raison, au syndicalisme traditionnel :

- le profil des groupes mobilisés, qui donne en quelque sorte une photographie en négatif des catégories peu attirées par le syndicalisme : sur-représentation en leur sein des jeunes et des femmes actives, membres essentiellement issus de la classe moyenne instruite, mobilisant en particulier des salariés des services publics (enseignement, santé, travail social). Leur haut niveau culturel ainsi que leur fréquent rattachement à des minorités en font le prototype, pour certains, des minorités actives susceptibles de provoquer un changement de valeurs;
- leurs demandes sont centrées sur la vie quotidienne, la culture, le cadre de vie et la protection de l'environnement, l'autonomie du sujet face au renforcement du contrôle social, la subjectivité, etc.

(Source : Isabelle SOMMIER, *Le renouveau des mouvements contestataires à l'heure de la mondialisation*, Champs Flammarion, 2003)

DOCUMENT 6

Selon certains auteurs, les valeurs « matérialistes » correspondent à ce qui est nécessaire pour assurer la satisfaction des besoins physiques élémentaires et pour procurer la sécurité physique, tandis que les valeurs « post-matérialistes » correspondent aux besoins immatériels, tels que l'épanouissement de la personnalité et les satisfactions esthétiques. À mesure que les sociétés s'enrichissent, elles assurent en abondance les besoins élémentaires. Si bien que les indicateurs des valeurs « post-matérialistes » progressent dans tous les pays, de générations en générations. Mais les contrastes demeurent très forts entre les Scandinaves et les Belges; Français, Britanniques et Italiens sont dans la moyenne. Le niveau du PIB n'explique pas tout puisque les pays nordiques sont plus « modernes » et plus « post-matérialistes » que les Etats-Unis.

(Source : Henri MENDRAS, *La France que je vois*, Autrement, 2002)

MOUVEMENTS SOCIAUX ET TRANSFORMATIONS DE LA SOCIÉTÉ

Introduction :

- ✓ *Amorce* = Depuis 2009, on assiste à des mouvements de sans papiers, travailleurs clandestins, qui se mettent en grève, occupent des bâtiments, manifestent...pour obtenir la régularisation de leur séjour en France. Certains occupent un emploi depuis plus de dix ans, ont des enfants de nationalité française et payent leurs impôts. Cet exemple est symptomatique de l'élargissement des conflits sociaux à d'autres enjeux.
- ✓ *Problématique* = L'antagonisme entre les salariés et leur employeurs, qui était central dans la société industrielle, a-t-il décliné au profit d'autres oppositions ? Quel est le rôle du changement social dans l'évolution des formes et des enjeux du conflit social ? Les nouveaux mouvements sociaux ont-ils éclipsé le mouvement ouvrier ? Ces mouvements sociaux sont-ils propres à la société postindustrielle ?
- ✓ *Amorce du plan* = Après avoir expliqué pourquoi le passage d'une société industrielle à une société postindustrielle a pu entraîner un amoindrissement des conflits du travail, nous montrerons qu'il n'a pas mis fin aux conflits sociaux.

1 - Les transformations économiques et sociales ont contribué à un déclin des conflits du travail

A - Les mutations du travail et les changements de valeurs...

Phrase introductive = La société industrielle, caractérisée par une organisation du travail rigide et une production de masse, a peu à peu laissé la place à une société postindustrielle dans laquelle domine les services, le travail intellectuel et une production en petite série. Quels sont les effets de cette transformation sur l'emploi et les valeurs ?

- ✓ *La structure de la population active s'est modifiée.* Le mouvement de *salarisation* de la population active s'est poursuivi depuis la fin des années 1960 (**Doc. 2** : « généralisation du salariat »), avec à la fois une *tertiarisation* et une *hausse des qualifications* qui ont amené à la diversification du salariat (**Doc. 2**) :
- baisse importante de la part des ouvriers qui, en France en 2002, ne représentent plus que 31 % des actifs contre près de 40 % en 1969 ; alors qu'ils étaient encore à cette date, la catégorie numériquement (et de loin) la plus importante, ils sont aujourd'hui devancés par les employés (**Doc. 1**).
- forte hausse des cadres et PIS, dont la part a plus que doublé de 1969 à 2002 et des professions intermédiaires dont le poids a été multiplié par 1,5 sur la même période (**Doc. 1**). Cette évolution résulte des exigences croissantes de qualification liées notamment au progrès technique.
Le déclin des ouvriers s'accompagne ainsi du développement des couches moyennes salariées et d'une féminisation de la population active.
- ✓ *Ces mutations de la population active se sont accompagnées depuis les années 1980 de la montée du chômage et de la précarité de l'emploi* : apparition d'un chômage de masse et multiplication des emplois précaires qui touchent en particulier les jeunes, aussi bien dans la Fonction Publique que dans les emplois privés. En France, les contrats vacataires représentent 13,6 % des emplois publics en 2003 contre 2 % en 1982 ; parmi les 15-29 ans employés dans la Fonction publique, 40 % sont sous contrat précaire, soit un % 5 fois plus élevé qu'en 1982. Les contrats précaires dans le privé ont eux aussi fortement progressé, atteignant 11,5 % des emplois en 2003, et environ 1/4 des emplois occupés par les 15-29 ans (**Doc. 3**).
- ✓ *Parallèlement, on assiste à une montée de l'individualisme.* Dans les sociétés contemporaines, les individus tendent à s'affranchir des contraintes traditionnelles, des tutelles qui, auparavant, réglaient leurs comportements, leur dictaient leur mode de vie et leurs opinions. Chacun affirme la liberté de ses choix de vie, revendique d'agir conformément à ses convictions (**Doc. 2**). Dans le domaine du travail, les nouveaux modes de gestion de la main-d'œuvre ont tendu à individualiser la relation de travail : individualisation des carrières, des promotions, des rémunérations.

B - ... ont conduit à un certain recul de la conflictualité du travail

Phrase introductive = Selon l'analyse marxiste, les sociétés capitalistes sont traversées par un rapport de domination des capitalistes propriétaires des moyens de production sur les ouvriers contraints de vendre leur force de travail pour subsister. Dans ces sociétés bipolaires, le conflit central est la lutte des classes opposant les dominants aux dominés qui luttent contre l'exploitation dans la sphère du travail, sur des enjeux économiques comme la hausse des salaires, la baisse des cadences, la diminution de la durée du travail... Elle est portée par la classe ouvrière organisée syndicalement. Est-ce toujours le cas ?

- ✓ *Or, les mutations du travail depuis une trentaine d'années semblent bien avoir provoqué un net recul de ce type de conflits.* Ce déclin est visible dans la baisse du nombre annuel de jours de grèves : autour de 4 millions dans les années 70, plus de 10 fois moins dans la période récente. Ainsi, en 2004, il n'y a eu qu'environ 200 000 jours de grèves (**Doc. 4**). Cette évolution traduit la perte de capacité des syndicats à mobiliser les salariés pour défendre leurs intérêts professionnels.
- ✓ *Les conflits du travail portés par les syndicats ont en effet été contrariés par les changements de la population active* : ceux-ci ont éfrité les sources traditionnelles de recrutement des syndicats (plus d'emplois tertiaires, plus de femmes, plus de salariés dans les PME... = autant de catégories en expansion peu enclines à adhérer à des syndicats construits sur la référence à l'ouvrier masculin de la grande industrie).
- ✓ *Mais ce recul de la conflictualité s'explique aussi par l'affaiblissement des salariés dans le rapport de force face aux employeurs du fait du chômage et de la précarité.* La fragilisation des salariés les moins qualifiés les pousse au « repli sur soi », les espoirs d'amélioration par l'action collective s'amenuisent, la crainte de l'avenir pour soi-même ou pour ses enfants détourne de la mobilisation... : pour reprendre le raisonnement d'Olson, les mutations du travail ont accru les coûts de l'action collective tout en réduisant ses avantages. En même temps, la multiplication des statuts dans l'entreprise (salariés sous CDD, intérimaires, salariés des sous-traitants... à côté des CDI) brise le collectif de travail et affaiblit les

solidarités basées sur le partage de la même condition. L'individualisation de la relation de travail met les salariés en concurrence les uns avec les autres et est peu propice à l'action collective.

Conclusion partielle = Cependant, le relatif déclin des conflits du travail ne signifie pas pour autant le déclin de la mobilisation sociale car les changements économiques et sociaux ont aussi fait émerger de nouveaux mouvements sociaux, en même temps qu'ils ont transformé les conflits du travail

2 - Mais elles ont moins affaibli que transformé la mobilisation sociale

A - De nouveaux mouvements sociaux portant sur de nouveaux enjeux

Phrase introductive = Les mouvements sociaux traditionnels portent sur des enjeux économiques dans la sphère du travail : par exemple, les motifs de grèves ces dernières années concernent les salaires (plus d'1/3 des motifs), la sauvegarde de l'emploi, les conditions de travail ou la réduction du temps de travail, notamment lors des négociations ayant accompagné les lois Aubry de 1998-2000 sur les 35 heures (**Doc. 4**). Or, Depuis la fin des années 1960, on a assisté à l'émergence de « nouveaux mouvements sociaux » (NMS) : mouvement féministe, mouvement homosexuel, mouvement écologiste... Quelle est la différence ?

- ✓ *A la différence de ces conflits traditionnels, les NMS portent sur des enjeux socioculturels hors de la sphère productive.* Leurs revendications peuvent être qualifiées de post-matérialistes, se différenciant en cela des traditionnelles revendications sur le partage des richesses. Elles portent sur la qualité de l'environnement, sur l'approfondissement de la démocratie, sur l'égalité entre les genres, les ethnies... Ces mouvements mettent en avant la réalisation de l'individu comme sujet, la reconnaissance de la diversité culturelle, des droits des minorités... (**Doc. 5**).
- ✓ *Ce glissement des enjeux des mobilisations sociales est lié à la hausse du niveau de vie et à l'élévation du niveau culturel qui ont fait évoluer les aspirations :* selon R. Inglehart, lorsque la préoccupation dominante est la sécurité physique et économique, les mouvements sociaux portent sur les valeurs matérialistes. Quand les sociétés s'enrichissent et que cette sécurité est acquise pour le plus grand nombre, les revendications deviennent post-matérialistes, elles portent davantage sur la qualité des relations entre les individus, « l'épanouissement de la personnalité et les satisfactions esthétiques » (**Doc. 6**).
- ✓ *La montée de l'individualisme a aussi favorisé cette évolution :* « celui-ci en libérant les personnes des vieilles soumissions a permis l'apparition de nouvelles revendications collectives » (**Doc. 2**). En effet, les individus se sont émancipés des impératifs moraux traditionnels de la famille, de la religion... et ont ainsi pu revendiquer leurs particularités, la reconnaissance de leur identité et le droit à l'égalité : les femmes ont revendiqué les droits politiques, le droit à la contraception et à l'avortement, l'égalité professionnelle... les homosexuels ont revendiqué le libre choix de leur orientation sexuelle, le droit au mariage et à la parentalité...

B - Ces nouveaux mouvements sociaux mobilisent de nouveaux acteurs et de nouvelles modalités d'action

- ✓ *Les NMS mobilisent les couches salariées moyennes et supérieures dont l'effectif a justement beaucoup augmenté.* Ces catégories sociales sont plus instruites et plus féminisées que les ouvriers. Les jeunes y sont aussi sur-représentés. Le profil des groupes mobilisés donne ainsi « une photographie en négatif des catégories peu attirées par le syndicalisme ». La diversification du salariat a fait naître de nouveaux groupes qui ne s'identifient pas au mouvement ouvrier et qui sont structurés par de multiples identités (femme, jeune, citoyen du monde...) et non par leur seule identité de travailleur.
- ✓ *Les modalités d'action de ces NMS sont plus diversifiées que celles des conflits du travail étant donné que la grève n'a de sens que dans la sphère productive.* Elles sont souvent spectaculaires, en particulier quand elles sont le fait de minorités, pour attirer les médias et sensibiliser ainsi l'opinion publique. Etant essentiellement le fait de membres issus de la classe moyenne instruite, ces mouvements maîtrisent les NTIC et les utilisent largement pour diffuser les informations et communiquer à l'échelle mondiale.

C - Cependant, les conflits du travail n'ont pas disparu et se renouvellent eux aussi

- ✓ *D'une part, « la montée de l'individualisme n'empêche pas telle ou telle catégorie professionnelle de faire valoir ses intérêts »* (**Doc. 2**). Ainsi, on a vu se développer des conflits catégoriels (médecins, infirmières, chauffeurs routiers...) menés par des groupes cherchant à faire reconnaître les spécificités de leur profession, ses contraintes, son importance sociale. Même si ces conflits ne peuvent pas être analysés comme des conflits de classe, ils restent des conflits dans la sphère du travail, prenant des formes plus individualistes en portant sur des revendications corporatistes.
- ✓ *D'autre part, les modalités d'action des conflits du travail prennent aussi des formes renouvelées par rapport aux grèves traditionnelles.* Les débrayages ponctuels par exemple se sont multipliés. Ils permettent de perturber, sans grande perte de salaire, le fonctionnement d'entreprises qui travaillent de plus en plus souvent en flux tendus. Les pétitions et manifestations prenant l'opinion publique à témoin sont également plus nombreuses, dans un contexte où les entreprises sont très attentives à leur image. Aujourd'hui, les restructurations et les plans de licenciements liés à la crise ont multiplié les actions radicales comme les séquestrations de dirigeants.

Conclusion :

Rappel de la démonstration = Les mouvements sociaux contemporains, tant dans la sphère du travail que dans la sphère hors travail, apparaissent donc bien comme le reflet des transformations économiques et sociales. L'évolution de la structure sociale et l'évolution des valeurs ont transformé les conflits du travail et ont fait apparaître d'autres acteurs et d'autres enjeux.

Ouverture = Cependant, il ne faut pas survaloriser la nouveauté de ces conflits et sous-évaluer l'importance des conflits du travail. D'une part, un certain nombre de revendications sont anciennes (le combat féministe n'a pas commencé dans les années 1960, par exemple). D'autre part, les modalités d'actions, qui apparaissent nouvelles, ont souvent été utilisées au cours de l'histoire (émeutes, manifestations, par exemple). Enfin, à l'échelle mondiale, ce sont bien les conflits du travail que l'on voit surgir dans les pays émergents (les grèves récentes des travailleurs chinois, par exemple).